



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

16 juin 1980

Avis à tous les contribuables de la municipalité qu'à la prochaine séance du Conseil qui se tiendra lundi le 7 juillet 1980 à 20 heures, à la Mairie, 3 chemin de l'église, Ste-Pétronille I.O., il sera discuté en plus des affaires courantes, d'un projet de règlement de lotissement, en vertu de l'article 124 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Les autobus repartent pour le tour de l'Ile

Une nouvelle compagnie a pris la relève du Transport en commun sur l'Ile d'Orléans; il s'agit de "Autocar Rive-Sud" dont les bureaux sont situés rue St-Vallier à Québec. Un représentant de la compagnie nous a assurés qu'il comptait améliorer un système qui en a grand besoin...

Pour information, composez 529-6627

Nouvel horaire

<u>Départ de Québec</u>	<u>Ste-Pétronille</u>	<u>Rond-point</u>	<u>Arrivée Québec</u>
5h30	7h15	7h25	7h55
9h15	9h40		
	12h20	12h35	12h55
17h	17h30	18h35	18h55

Avant d'allumer votre feu d'herbe, lisez ceci

Les feux d'herbe sont, on le sait, le corollaire printanier du nettoyage de la cour - Mais avant d'allumer votre feu d'herbe vous devriez demander la permission au chef des pompiers. Sinon, si votre feu d'herbe s'enflamme et que vous êtes obligé de faire venir les pompiers, vous devrez prendre à votre charge le coût du déplacement des pompiers - A bon entendeur!

Le Beaulieu, 16 juin 1980

Les rues Laflamme et Gagnon désormais à sens unique

Si vous passez un de ces quatre matins par les rues Laflamme et Gagnon, n'oubliez surtout pas d'entrer par la rue Gagnon. L'affichage pour indiquer que ces rues sont désormais à sens unique et que le stationnement y est interdit, a d'ailleurs été posé.

Le Conseil s'est ainsi rendu à une demande contenue dans une pétition que lui ont fait parvenir plusieurs résidents de ces rues qui se disaient fort incommodés par le flot de circulation et le bruit qui y régnait. Nous sommes conscients d'avoir pénalisé des concitoyens qui aimaient aller y respirer l'air du large ou y admirer les couchers de soleil... Mais, de toute évidence les attroupements qui s'y terminaient en "parties" bruyants devenaient intolérables pour les résidents.

Les boutiques d'artisanat sont réglementés à Ste-Pétronille

Les artisans locaux sont encouragés à exploiter une boutique d'artisanat, dans quelque secteur que ce soit pourvu qu'ils respectent certaines conditions dont nous vous rappelons les principaux points:

- que l'artisan soit locataire ou propriétaire de l'immeuble ou du local dans lequel il exploite sa boutique.
- que seuls soient mis en vente les objets fabriqués par l'exploitant artisan lui-même.
- que l'artisan paie à la municipalité un permis d'affaire.

La balle-molle au but

Les fervents de la balle-molle peuvent aller encourager notre équipe locale qui a joint les rangs de la ligue O'Keefe - Orléans. Les parties se déroulent à St-Pierre, St-Laurent ou St-Jean.

Présentement, on est à organiser une équipe de Old-timers (de 18 àans). Les personnes intéressées peuvent communiquer avec André Blackburn au numéro de téléphone 828-2810.

Pour ce qui est des jeunes, on ne les a pas oubliés et il y aura bientôt des nouvelles à ce sujet.

Le Beaulieu, 16 juin 1980

"Un rêve d'enfant"

Les enfants de l'Ile pourront s'amuser dans un décor des plus merveilleux de chez nous. C'est au presbytère de Ste-Pétronille qu'ils passeront des moments inoubliables. A ce site enchanteur nous croyons réaliser notre projet "Une Garderie sur l'Ile".

Si les pourparlers se règlent sous peu, nous pourrons accueillir les enfants dès septembre prochain.

Vous parents qui avez des enfants de 18 mois à 6 ans, vous pouvez dès maintenant planifier votre automne.

Il n'est pas sans dire que ces 8 mois de travail pour l'implantation de la garderie par plusieurs parents, ont démontré un vif intérêt pour réaliser le projet.

Quel rêve pour un enfant de se retrouver non loin de chez soi avec d'autres amis (es), dans une maison spécialement aménagée pour lui avec des activités qui favorisent son épanouissement et son développement.

Nous comptons procéder à une première inscription dès le début de juillet.

Nous remercions grandement la Coopérative Funéraire de l'Ile d'Orléans, le Conseil de la Fabrique de Ste-Pétronille, le Conseil municipal et tous les bénévoles qui ont mis du temps et du coeur pour que la garderie devienne une réalité.

Vous pouvez communiquer avec Hélène Blais-Goulet pour toute information à 828-2707.

Notez bien vos monstres seront recueillis vendredi le 20 juin.